

Une œuvre, un compositeur



Camille Saint-Saëns

-Le Carnaval des animaux-

Au jardin des plantes une étrange ardeur semble régner. On décore, on festonne, on visse, on cloue, on plante car ce soir c'est la grande fête éblouissante : le carnaval des animaux ! Tout est prêt... la foule se masse, l'orchestre à pas de loup discrètement se place. Sa Majesté le lion entre...

Le Carnaval des animaux (1886) est une suite musicale pour ensemble instrumental de Camille Saint-Saëns. Elle se compose de 14 pièces qui s'enchaînent comme s'il s'agissait d'un défilé de carnaval. C'est toute une fantaisie zoologique que le compositeur met en scène.

Saint-Saëns interdit l'exécution publique de cette œuvre de son vivant. Il fallut attendre la lecture de son testament pour que l'œuvre soit jouée en public. Seule la pièce intitulée « *Le Cygne* » était exclue de cette censure, et fut jouée par des générations de violoncellistes.

Francis Blanche, auteur, acteur et humoriste écrit des textes d'une intelligence malicieuse pouvant être lus par un récitant lors de l'exécution publique de l'œuvre.

De Nombreuses adaptations seront éditées en livres et disques.

Camille Saint-Saëns (1835-1921) est un musicien et compositeur français.

Né à Paris en 1835, il apprend très tôt à jouer du **piano** et donne son premier concert à onze ans. Il fait de brillantes études générales. Il entre au **conservatoire** de Paris et obtient le premier prix d'orgue. Il est nommé organiste aux grandes orgues **Cavaillé-Coll** de l'**église de la Madeleine**. Il enseigne le piano et fonde la Société Nationale de Musique qui a pour but de défendre la musique française. Ses séjours à Alger marqueront profondément sa personnalité de compositeur et une partie de son œuvre.

Compositeur prolifique et musicien virtuose, il compose entre autre des opéras, de la musique religieuse, des œuvres chorales et des poèmes symphoniques.